

Inscription et règlement

pour la participation au BÖLLING MEETING 2016 A BRIGACHTAL

du 23 au 25 septembre 2016

Les frais d'inscription sont fixées à 40 € par pilote et couvrent l'organisation de cette manifestation. Le gaz est mis gratuitement à disposition.

Attention : n'oubliez pas de réservez votre hébergement. Des propositions sous : « liste d'hôtels »

Déclaration

« Je déclare, par ma signature, que ma mini-montgolfière est couverte par une assurance de responsabilité civile d'un montant adéquat et que mon matériel est en bon état de fonctionnement et de sécurité. Je délibère l'organisateur de toute responsabilité pour des dégâts que je pourrais causer à moi ou autrui.

J'assure la présence d'un extincteur propre et adéquat à chaque gonflage.

Chaque pilote déclare, par son inscription, avoir les connaissances requis à la manipulation de son matériel, du gaz et de son aéronef.

Lieu et date :
Nom et signature :
Pour toute question complémentaire : Richard Bölling tel. : 0049-7721-22266